



Besoin d'aide pour le changement de statut

Par **Zacharie**, le **06/01/2011** à **14:16**

Bonjour,
Ben voilà je viens de se marier avec ma femme française il y a 3 mois. Notons que je suis toujours en règle jusqu'à maintenant. Je suis titulaire de titre de séjour visiteur..
Le problème c'est que ça fait 2 mois et demi qu'on a déposé une demande de changement de statut en vie privée et familiale auprès de la préfecture, donc jusqu'à maintenant on n'a pas eu la nouvelle carte ou autorisation de travail. Le jour où on a déposé le changement de statut, la préfecture nous a délivré tout de suite une récépissée mais toujours visiteur en attendant la décision du préfet sur la demande.
Donc ma question se pose, je dois attendre encore combien de mois pour avoir la nouvelle carte ou autorisation de travail. Ou quelqu'un peut me donner de conseil car je veux bien travailler. Merci

Par **maniongui**, le **07/01/2011** à **02:06**

Quel titre de séjour avez-vous actuellement?
Quand on fait une demande, si la préfecture ne répond pas dans les 4 mois, cela équivaut à un refus. A partir de ce moment, il faut faire un recours.

Par **Massilienne**, le **07/01/2011** à **14:37**

moi je pense, qu'il faut que tu ailles en préfecture avant la date d'échéance de ton récépissé.
Et c'est seulement là que tu saura s'ils te changent de statut ou non